

DENIS MUKWEGE, L'HOMME QUI RÉPARE LES FEMMES

Date de mise en ligne : janvier 2020

Comment faire cesser les violences sexuelles utilisées comme arme de guerre ?
Rédiger une lettre ouverte pour que justice soit rendue.

- **Thème** : droits humains
- **Niveau** : C1
- **Public** : adultes
- **Durée indicative** : 2h environ sur deux séances

EXTRAITS UTILISÉS

- Extrait 1 : **du début → 2'18** : biographie du Dr Mukwege (focus)
- Extrait 2 : **2'19 → 11'22** : la parole libératrice et la justice en accusation (interview)

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Étape 1 – Se préparer au visionnage	2
• Partager ses connaissances sur le Dr Mukwege (activité 1)	2
Étape 2 – Identifier le sujet de l'émission	2
• Retracer le parcours du Dr Mukwege (activité 2)	2
• Comprendre les informations principales (activité 3)	3
Étape 3 – Comprendre la problématique de l'émission	3
• Comprendre ce que le Dr Mukwege et les victimes attendent de la justice (activité 4)	3
Étape 4 – Approfondir la problématique de l'émission	4
• Rechercher des actions à mettre en place et en débattre (activité 5)	4
• Écrire une lettre ouverte aux États membres de l'ONU et à la justice internationale (activité 6)	5

OBJECTIFS COMMUNICATIFS / PRAGMATIQUES

- Partager ses connaissances sur le Dr Mukwege.
- Retracer le parcours du Dr Mukwege.
- Comprendre les informations principales.
- Comprendre les attentes du Dr Mukwege et des victimes.
- Débattre des actions à mener.
- Écrire une lettre ouverte.

OBJECTIF LINGUISTIQUE

- Comprendre et utiliser le lexique des crimes de guerre et du processus pénal.

OBJECTIFS (INTER)CULTURELS

- Rechercher des actions pour mettre fin aux violences sexuelles comme arme de guerre.
- Défendre les droits humains dans les zones de guerre.

ÉTAPE 1 – SE PRÉPARER AU VISIONNAGE

→ Partager ses connaissances sur le Dr Mukwege (activité 1)

Production orale – groupe classe – 10 min (support : fiche matériel)

Distribuer ou projeter la photo de la fiche matériel.

Réalisez l'activité 1 : observez la photo. De qui est-il question ? Quel sera le sujet de l'émission ?

Laisser les apprenant·e·s discuter en groupe classe. Guider éventuellement leur production pour qu'ils·elles partagent leurs connaissances en particulier sur le Dr Mukwege.

Noter le vocabulaire spécifique au tableau.

Pistes de correction / Corrigés :

- Sur les photos, on voit la même personne : à gauche, elle est invitée sur le plateau de l'émission *l'Invité* de TV5Monde. À droite, elle montre ostensiblement une médaille et un document officiel.
- Oui, et à l'arrière-plan, sur le plateau, on voit très bien le portrait d'Alfred Nobel dont le nom et prénom figurent en partie à l'écran.
- Il doit avoir obtenu le Prix Nobel de la paix. Quand ? Je ne sais pas.
- Moi, je crois que c'était en 2018. Et il s'agit du Dr Mukwege, un médecin congolais. Je m'en souviens maintenant.
- Ce qui frappe, c'est qu'il sourit à peine lors de la remise du prix et qu'il semble très amer face à la caméra.
- Normal : le Dr Mukwege est connu sous le nom de « l'homme qui répare les femmes ». Depuis des années, il est témoin des violences sexuelles perpétrées en tant qu'arme de guerre.
- Oui, j'en ai entendu parler. Il soigne et vient en aide aux femmes victimes des viols et de mutilations dans l'est du Congo.
- Donc, l'émission de ce jour sera très certainement consacrée au Dr Mukwege. Etc.



Pour en savoir plus : lire l'article du quotidien *Le Monde* paru au moment de l'attribution du prix Nobel de la Paix au Dr Mukwege, en octobre 2018.

https://www.lemonde.fr/prix-nobel/article/2018/10/05/docteur-mukwege-l-homme-qui-repare-les-femmes-et-prix-nobel-de-la-paix_5365135_1772031.html

ÉTAPE 2 – IDENTIFIER LE SUJET DE L'ÉMISSION

→ Retracer le parcours du Dr Mukwege (activité 2)

Compréhension orale, production écrite – binômes, groupe classe – 20 min (supports : fiche apprenant, vidéo : extrait 1)

Distribuer la fiche apprenant. Former des binômes.

Faites l'activité 2 : visionnez le focus. Retracer le parcours du Dr Mukwege en prenant des notes sur les points indiqués. Puis, en binômes, rédigez son parcours.

Diffuser l'extrait 1 (« focus ») avec le son. Inviter les apprenant·e·s à comparer leurs notes. Si nécessaire, rediffuser l'extrait. Laisser ensuite le temps de rédiger le parcours à partir des notes.

Mettre en commun.

S'assurer que le lexique est bien compris. Faire expliquer les expressions : « avant que l'impensable ne frappe à votre porte », « cette idée ne m'était jamais venue à l'esprit », « interpellé le monde », « votre voix porte », « les grands vous rendent visite ». Si besoin, compléter l'explication.

Pistes de correction / Corrigés :

Notes

- Lieu et date de naissance : Bukavu, 1955.
- Études : études de médecine au Burundi, gynécologie en France.
- Activités professionnelles : dirige un hôpital à Lemera (d'où il est chassé par la guerre, en 1996), fonde 3 ans plus tard l'hôpital de Panzi pour aider les mères à accoucher.
- Engagement au service des femmes : dans cet hôpital, il soigne, il opère des milliers de femmes victimes de viols, de violences sexuelles.
- Combat contre les crimes sexuels : depuis 20 ans, le Dr Mukwege interpelle le monde non sans risques. A survécu à plusieurs tentatives d'assassinat. On l'écoute, on lui rend visite. Il réclame la fin de l'impunité pour les crimes contre l'humanité.
- Conséquences de son combat sur sa vie privée : plus de vie sociale. Il vit à l'hôpital avec sa famille, toujours menacé.

Parcours

Le Dr Mukwege est né à Bukavu, en République Démocratique du Congo, en 1955. Il fait d'abord des études de médecine au Burundi, puis de gynécologie en France, avant de rentrer dans son pays natal pour exercer à l'hôpital de Lamera. En 1996, la guerre l'oblige à fuir, mais il fonde 3 ans plus tard l'hôpital de Panzi. Très vite, il est amené à soigner les femmes victimes de violences sexuelles, des dizaines de milliers de femmes victimes de viols, devenus une arme de guerre. Ainsi, depuis 20 ans, le Dr Mukwege est un fervent militant des droits humains. Il est aussi la cible de plusieurs tentatives d'assassinat et de menaces. Aujourd'hui des personnalités politiques lui rendent visite ou l'invitent en reconnaissance de son engagement, engagement qui l'oblige à vivre à l'hôpital avec sa famille, privé de vie sociale.

Expressions

« avant que l'impensable ne frappe à votre porte » : avant que l'impensable ne survienne, ne se réalise.

« cette idée ne m'était jamais venue à l'esprit » : je n'y avais jamais pensé auparavant.

« interpeller le monde » : prendre la parole pour faire prendre conscience.

« votre voix porte » : votre parole est importante et entendue.

« les grands vous rendent visite » : les personnalités importantes viennent vous voir.

→ **Comprendre les informations principales (activité 3)**

Compréhension orale – individuel - 15 min (supports : fiche apprenant, vidéo : extrait 2)

Faites l'activité 3 : avec la prise en charge physique, psychologique et socio-économique des femmes victimes de viol comme arme de guerre, la prise en charge légale est le 4^e pilier du travail du Dr Mukwege. Visionnez la première partie de l'interview et répondez aux questions.

Diffuser la première partie de l'extrait 2 (2'19 > 8'12). Laisser le temps de rédiger les réponses. Inviter les apprenant·e·s à comparer leurs réponses. Rediffuser l'extrait si nécessaire. S'assurer que le lexique est bien compris.

Mettre en commun.

Pistes de correction / Corrigés :

1. Il insiste sur le fait que la justice exige des femmes d'apporter la preuve de ce qui s'est passé. Lui considère que ces femmes, victimes de viols, sont en même temps des témoins et des preuves par rapport à ce qui est arrivé.
2. Pour les femmes, c'est très difficile d'apporter des preuves car pendant la période du conflit, elles ne pensent pas à rassembler des preuves pour la justice. Elles pensent à sauver leur vie et à leurs enfants. Elles ne pensent même pas à la justice.
3. Il leur apprend à être capables de raconter, à parler – techniquement, médicalement – des sévices qu'elles ont subis.
4. Le Dr Mukwege a constaté que les femmes qui ne parlent pas, s'enfoncent dans leur souffrance. Au contraire, celles qui parlent se libèrent de la honte par rapport à ce qui leur est arrivé et évoluent vers la guérison. Donc, ils les aident à pouvoir parler pour entrer dans le processus de guérison.
5. Les auteurs de ces crimes étudient toutes les techniques pour faire le plus de mal possible aux victimes et montrer à quel point ils sont atroces. Ils sèment la terreur, c'est pourquoi le Dr Mukwege dit que ce sont des actes de terrorisme.

ÉTAPE 3 – COMPRENDRE LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉMISSION→ **Comprendre ce que le Dr Mukwege et les victimes attendent de la justice (activité 4)**

Compréhension orale – individuel – 15 min (supports : fiche apprenant, vidéo : extrait 2)

Réalisez l'activité 4 : la deuxième partie de l'interview illustre la vision du Dr Mukwege sur la justice. Visionnez l'extrait, validez les affirmations par vrai ou faux et justifiez vos réponses.

Diffuser la suite de l'extrait 2 (8'12 à 11'22). Laisser le temps de rédiger les réponses. Inviter les apprenant·e·s à comparer leurs réponses.

Procéder ensuite à la mise en commun.

Pistes de correction / Corrigés :

	✓	✗
1. Le <i>Mapping Report</i> est un rapport des Nations unies où on fait l'inventaire des crimes de guerre. <u>Justification</u> : C'est un rapport où l'on inventorié 617 crimes de guerre, crimes contre l'humanité qui peuvent s'apparenter aux crimes de génocide.	X	
2. Le Dr Mukwege s'insurge contre le fait que les enquêtes débouchent beaucoup trop tard sur une action en		

justice. <u>Justification</u> : Il s'insurge contre le fait qu'il y a eu des enquêtes et qu'après, il n'y a rien. Elles ne débouchent pas sur la justice.		X
3. Les criminels continuent à multiplier les viols en toute impunité, d'où le fait que les femmes préfèrent rester à l'hôpital, une fois soignées. <u>Justification</u> : De retour dans leur village, les femmes se sont retrouvées deux fois, voire trois fois face à leurs agresseurs. Ceci explique pourquoi, après la seconde fois, elles refusent de quitter l'hôpital.	X	
4. Le Dr Mukwege insiste pour que l'on mette en place une justice punitive. C'est cela que les victimes attendent. <u>Justification</u> : Il ne veut pas d'une justice de répression, mais une justice réparatrice qui reconnaisse que ces femmes sont des victimes. Il veut aussi que les bourreaux expliquent aux femmes pourquoi ils ont fait cela et qu'ils demandent pardon.		X
5. Pour le Dr Mukwege, la vérité peut mener au pardon. <u>Justification</u> : Il faut que la vérité soit dite pour pouvoir avancer sur le chemin du pardon et des réconciliations.	X	

ÉTAPE 4 – APPROFONDIR LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉMISSION

→ Rechercher des actions à mettre en place et en débattre (activité 5)

Compréhension écrite, interaction orale – binômes, groupe classe – 30 min lors d'une seconde séance (supports : fiche apprenant, Internet)

Former des binômes et proposer aux apprenant·e·s de rechercher des solutions à mettre en place. Les inviter à réaliser cette recherche à la maison puis à en débattre au cours suivant.

Réalisez l'activité 5 : les violences sexuelles utilisées comme armes de guerre restent souvent impunies. Quelles actions mener pour y mettre fin ? Faites une recherche sur le thème et complétez la carte mentale avec les informations recueillies. Puis, débattre des premières solutions à mettre en place.

Il est possible de proposer aux apprenant·e·s les ressources ci-dessous, chacun·e puisant dans l'une ou l'autre d'entre elles :

- Tribune du Dr Mukwege dans le quotidien français *Libération* :

https://www.liberation.fr/debats/2018/04/25/viols-en-rdc-mettre-fin-a-la-culture-de-l-impunite_1645796

- ONU Femmes, document multimédia interactif :

<https://interactive.unwomen.org/multimedia/infostory/justicenow/fr/index.html>

- Article de presse attestant une évolution : *le Devoir*, 14/12/2017.

<https://www.ledevoir.com/monde/515374/crimes-sexuels-victoire-contre-l-impunite-en-rdc>

- Pétition à signer à l'occasion des élections : <https://www.change.org/p/union-européenne-elections-2019-soutien-au-dr-mukwege-pour-que-cessent-les-viols-de-guerre-commis-en-rdc>

Au cours suivant, mettre en commun les différentes solutions à apporter en projetant la carte mentale au tableau.

Inviter les apprenant·e·s à débattre à partir de la question suivante : *quelles sont, à votre avis, les premières actions à mettre en place pour faire cesser ces viols comme armes de guerre ?*

Noter les points forts et les erreurs des apprenant·e·s durant la discussion afin de procéder ensuite à un retour linguistique en commun, en fin de séance.

Pistes de correction / Corrigés :

Carte mentale

Actions politiques :

- Sortir de la culture de l'impunité : légiférer en faveur de la répression de ces crimes.
- Changements politiques : les bourreaux ne peuvent plus être les détenteurs du pouvoir régional/local.
- Volonté politique de renforcer les institutions : faire appliquer les mandats d'arrêt existants et traduire les auteurs de crimes en justice.

- Fonds de soutien aux populations concernées et aux ONG qui leur viennent en aide.
- Gel des avoirs bancaires des dirigeants complices de crimes.
- Mise en place de comités de contrôle du paiement des réparations, etc.

Actions de justice :

- Multiplication des appels à la CPI (Cour pénale internationale) dont l'objectif est de mettre fin aux crimes de guerre contre l'humanité.
- Mise en place de commissions de vérité qui rendent compte des violences passées, en recueillant des dépositions et en organisant des dépositions publiques associant à la fois les victimes et les auteurs d'atrocités.
- Jugement et condamnation de tous les responsables de crimes listés dans les rapports et commissions de vérités.
- Affirmation de l'indépendance de la justice en prononçant des peines fortes.
- Protection des témoins.
- Mise en place d'un système de réparation (indemnisation, restitution des biens, réhabilitation physique et psychologique des victimes).
- Formation d'enquêteurs spécialisés (importance des enquêtes impartiales, rapides et professionnelles), etc.

Actions civiles / des ONG :

- Au niveau local, mise en place d'un guichet unique pour les victimes : prise en charge médicale, psychologique, économique et juridique des victimes.
- Coopération internationale : mise en place d'une plateforme internationale des victimes de violences sexuelles utilisées comme armes de guerre et de répression (libérer la parole, s'entraider, prévenir).
- Sensibilisation, éducation des enfants et jeunes hommes au respect des femmes.
- Campagnes de sensibilisation de l'opinion publique internationale : faire connaître ces crimes, conscientiser les élus, inciter les gouvernements à agir rapidement (pétitions).
- Soutien financier des ONG impliquées dans ce combat, etc.

Débat :

- Personnellement, je pense qu'il est vraiment difficile d'établir quelles sont les premières actions à mettre en place pour faire cesser ces viols sur les femmes et les enfants en RDC, car tout paraît urgent. Mais comme il faut faire des choix, je commencerais par mener de fréquentes campagnes de sensibilisation de l'opinion publique internationale via les médias traditionnels, les réseaux sociaux, des panneaux d'affichage de chiffres attestant de l'ampleur du problème.
- Je partage ton opinion et j'ajouterais le gel des avoirs bancaires des dirigeants suspectés de complicité ou d'inertie.
- Certes, ce serait déjà une bonne chose mais j'irais plus loin : je crois qu'il faudrait priver les chefs de guerre de leur ressource principale : le commerce illégal des minerais, qui finance la guerre civile dans l'est de la République démocratique du Congo. Donc, je commencerais par mieux surveiller le trafic transfrontalier entre les lieux d'extraction en RDC et les pays voisins : Ouganda, Burundi et Rwanda qui revendent les minerais sur les marchés internationaux.
- Oui, vous avez raison de vouloir agir en amont, mais je suis d'avis qu'il est nécessaire de mener des actions conjointes, à tous les niveaux de pouvoir, à commencer par la mise en place d'une justice locale efficace et d'un guichet unique pour les victimes. Etc.

→ Écrire une lettre ouverte aux États membres de l'ONU et à la justice internationale (activité 6)

Production écrite – individuel – 30 min (support : fiche apprenant)

Réalisez l'activité 6: vous êtes le représentant d'une ONG de défense des droits humains. Rédigez une lettre ouverte dans un grand quotidien français afin de dénoncer l'impunité des violences sexuelles comme armes de guerre et demander des actions concrètes aux États membres de l'ONU et à la justice internationale.

Inciter les apprenant·e·s à réemployer le lexique des activités précédentes. Les inviter à échanger les lettres rédigées et à les lire.

Faire une correction individuelle des productions.

Pistes de correction / Corrigés :

Lettre ouverte à l'ensemble des États membres de l'ONU et à la justice internationale.

500 000 Congolaises violées en 10 ans

Nous, en tant qu'association d'une part et citoyens d'autre part. Vous, en tant que responsables politiques. Ensemble, nous avons l'obligation de faire arrêter les violences sexuelles perpétrées sur les femmes et les enfants en République démocratique du Congo.

En dépit du combat du Dr Denis Mukwege, récemment récompensé par l'octroi du prix Nobel de la paix, force est de constater le manque de répondeur politique et juridique, malgré les appels lancés à différents niveaux.

Le droit international semble impuissant. Quand ces massacres vont-ils s'arrêter ? Que faisons-nous pour les faire cesser ?

Chacun de nous est responsable. Nous avons tous en nous la capacité de nous battre pour ce qui est juste, de combattre ce qui est injuste.

En faisant des choix politiques forts, en imaginant et en appliquant des sanctions, il est de notre devoir de faire respecter les règles fondamentales du droit international. Pour que les droits fondamentaux soient respectés et que les auteurs de ces crimes contre l'humanité soient enfin poursuivis et punis, que les vraies victimes soient reconnues.

Dans son allocution, le Dr Mukwege insiste sur la nécessité de l'instauration de sanctions contre les auteurs des viols, la reconnaissance du statut des enfants issus du viol ainsi que la réparation des survivantes des violences sexuelles.

Des solutions existent, ayons le courage politique de les mettre en place, c'est notre responsabilité à tous.